

PROFIL DE POSTE

Titre/Métier

CONSEILLER/ERE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Cadre d'emplois

Technicien
Rédacteur

Service d'affectation

Direction des Ressources Humaines
Pôle Prévention et Sécurité

Missions

Le conseiller en prévention des risques professionnels sera chargé d'accompagner la collectivité dans la définition et la mise en œuvre de sa politique de prévention et de sécurité au travail.

Dans une posture de tiers aidant, impartial et indépendant, le conseiller en prévention accompagnera la collectivité dans sa recherche d'efficacité concernant les questions de sécurité au travail. Ce recrutement s'inscrit dans une volonté constante de la collectivité d'améliorer la qualité de vie au travail des agents.

Position hiérarchique

Placé sous la responsabilité hiérarchique du responsable du Pôle Prévention et Sécurité au Travail

Relations fonctionnelles

En interne :

- avec l'ensemble des directions de la collectivité
- les assistants de prévention
- les membres des différentes instances

Principales responsabilités

- **Activité n°1** : Assister et conseiller l'autorité territoriale dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de gestion des risques professionnels et de sécurité intégrée ;
- **Activité n°2** : Participer à la réalisation de l'évaluation des risques professionnels des directions avec la mise en place ou la mise à jour de leur Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- **Activité n°3** : Apporter un conseil juridique et technique auprès de l'autorité territoriale, de la direction générale, des directions et des acteurs de la prévention
- **Activité n°4** : Animer et professionnaliser les acteurs de la prévention (agents, assistants de prévention, etc.) par la mise en place de ¼ d'heure sécurité ou de réunions d'informations

- **Activité n°5** : Participer à l'analyse des causes d'accident avec les acteurs concernés (agent, chef d'équipe, directeur, témoin, etc.)
- **Activités complémentaires** :
 - o Élaborer des fiches techniques, des guides et des procédures liés à l'hygiène et à la sécurité
 - o Assurer la veille réglementaire concernant l'évolution de l'hygiène et de la sécurité au travail dans la Fonction Publique Territoriale
 - o Concevoir des supports de formations, participer et animer des formations, diverses réunions (groupe de travail, etc.)
 - o Participer aux réunions des instances consultatives (CHSCT, Comité technique)
 - o Assurer le suivi des indicateurs relatifs à la sécurité

Compétences/qualités requises

Qualités :

- Sens du travail en équipe pluridisciplinaire et relationnel très développé
- Rigueur, sens des responsabilités et de la hiérarchie, discrétion, réactivité, disponibilité, esprit d'initiative et autonomie
- Excellente communication orale (animation de formations et de réunions)
- Force de proposition et de conviction
- Capacité à rendre compte dans le respect du secret professionnel

Compétences techniques attendues :

- Titulaire d'un diplôme en Santé au Travail minimum niveau Bac +2
- Formations complémentaires souhaitées (titre de formateur, etc.)
- Connaissance de l'environnement Territorial souhaité
- Compétences juridiques et techniques en santé et sécurité au travail
- Maîtrise des outils bureautiques courants (Word®, Excel®, Powerpoint®...)
- Utilisation des appareils de mesures (luxmètres, sonomètres...)

Compétences générales :

- Capacités rédactionnelles (rédaction de notes d'information et de rapports clairs et précis)
- Permis B

Lieu d'embauche

Pôle Prévention et Sécurité
Espace Prévert – 70 rue Chanzy
85 000 LA ROCHE SUR YON

Horaires

35 heures par semaine
Horaires variables et modulables en fonction des besoins du service et dans le respect du protocole sur l'aménagement du temps de travail

Avantages liés au poste

IFSE groupe 3